

## Extension du Jardin Partagé

En 2019, répondant aux sollicitations de plusieurs habitants, la Commune a décidé de porter le projet de création d'un jardin partagé. Dans une démarche partenariale avec l'association Le Jardin Partagé de Marsilly, ce projet a été construit dans l'idée de créer un espace commun de jardinage, propice aux échanges, à la convivialité, au partage et au respect mutuel.

Fort du succès de cette première tranche, et toujours en étroite collaboration avec l'association et ses bénévoles, la Commune a engagé l'aménagement d'une seconde tranche de terrain, permettant à près de 18 nouvelles parcelles de voir le jour.

Cette opération bénéficie d'un financement de l'Etat, dans le cadre du Plan de Relance, à hauteur de 50% du coût prévisionnel :

CHARGES		PRODUITS	
	Prévisionnel (en € ht)		Prévisionnel
Fournitures, matériaux et location engins selon détail ci-dessus	5 050,00	Plan de relance - Appel à projets "Jardins partagés"	2 525,00 €
		Commune autofinancement	2 525,00 €
Montant HT	<b>5 050,00 €</b>	Montant HT	<b>5 050,00 €</b>

Financé par



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

